



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 729

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 729 intitulé *Règlement relatif à l'utilisation extérieure de l'eau potable* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 10 octobre 2023 et qu'il est entré en vigueur le 11 octobre 2023.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 11 octobre 2023.

M^e Luc Drouin
Directeur des affaires juridiques et greffier